

Une vision commune du loisir

Mémoire présenté par

Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat

Marylène Brault, directrice générale

Dans le cadre de la consultation publique sur

Le diagnostic du loisir public montréalais

Montréal, le 12 juin 2019

Le Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat

Est un milieu de vie enraciné dans son quartier depuis 1996. Il a été créé à la suite de l'abandon des activités des Loisirs St-Donat, un organisme qui existait depuis 1959. C'est grâce au soutien de la Ville de Montréal que le coup d'envoi fut donné. S'alliant six organismes résidant, l'édifice de la rue Arcand qui abritait autrefois une école était toute destinée à devenir un point stratégique de rassemblement pour les citoyens du secteur St-Donat. Entre ses murs, des poupons, des enfants, des adolescents, des adultes, des aînés... tous ont leur place. Des milliers de citoyens fréquentent le Centre pour se divertir, pour se parler, pour se rencontrer, pour bouger... c'est le cœur du quartier St-Donat qui bat au rythme de cette communauté intergénérationnelle et multiculturelle depuis plus de 23 ans. Ayant le souci de bien desservir ses usagers, l'offre de service du Centre s'est modulée au fil du temps selon les suggestions, commentaires, besoins des personnes qui le fréquentent.

Notre mission, nos valeurs et nos objectifs

Le Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat a pour mission d'offrir à la population et aux membres utilisateurs des programmes d'activités et de loisir répondant à leurs besoins et attentes afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans le milieu en avantageant les situations d'apprentissage et de développement personnel.

Nos valeurs :

- Participation et accessibilité
- Éducation et bénévolat
- Écoute et respect des autres
- Prise en charge de la personne

Nos objectifs :

- Assurer la réalisation des activités de loisirs à la communauté, en fonction des besoins exprimés et des ressources disponibles;
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie du milieu en soutenant les organismes et les résidents, selon les ressources existantes;
- Favoriser la concertation et la complémentarité dans les services offerts à la communauté en mettant à contribution les forces vives du milieu;
- Veiller à la saine gestion des installations en favorisant la plus grande accessibilité possible des lieux à la population et aux organismes du milieu.

Offre de services :

- Programmations annuelles d'activités de loisirs
- Club de vacances estival pour des enfants de 3 à 13 ans
- Expertise en gestion de projets communautaires, culturels, scolaires, sportifs, intergénérationnels
- Formation en animation (DAFA)
- Location de salles et de matériel

Mise en contexte

Le Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat souhaite remettre un mémoire et participer à la consultation publique sur le diagnostic du loisir public montréalais. Il désire remercier la Commission de réfléchir sur ce dossier et de l'avoir invité à s'exprimer.

Le CRC St-Donat se sent interpellé sur le sujet. Il a la volonté de collaborer avec la Ville de Montréal afin de mieux travailler ensemble aux besoins des citoyens en matière de loisir et s'adapter aux enjeux actuels dans ce domaine. Il souhaite sincèrement que des actions seront prises pour améliorer le mandat qui lui ait confié afin de contribuer à un meilleur service auprès de la population de son quartier. Les participants de nos activités et les utilisateurs de nos installations sont des citoyens de la Ville de Montréal. L'individu est au centre de nos priorités!

Le CRC St-Donat jouit d'une excellente réputation ce qui lui permet d'être mandaté par plusieurs organismes et partenaires à différents projets tout au long de l'année. C'est donc plusieurs activités qui sont organisées d'année en années. Des programmations variées mais aussi des activités ponctuelles (projections de film, soirées dansantes, événements de quartier, etc.). Les activités proposées sont basées sur les demandes des citoyens ou des participants. C'est donc une panoplie d'activités qui dessert les clientèles jeunesse, adulte et aînée.

Notre centre est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL). Cette dernière compte actuellement 79 membres actifs ou affiliés dans 11 régions administratives du Québec. Nous sommes 39 centres communautaires fédérés sur le territoire de la Ville de Montréal. Les centres communautaires de loisir fédérés ont la particularité de rejoindre une grande diversité d'utilisateurs puisqu'ils sont multi âge (0 à 99 ans) et multidisciplinaire (loisir physiquement actif, plein air, éducatif, culturel ou scientifique). L'inclusion dans la diversité et l'accessibilité du loisir dans toutes ses dimensions est au cœur de nos préoccupations.

Le CRC St-Donat reçoit du financement principalement de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement sociale de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de la ville de Montréal et du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieure du Québec et de Service Canada pour les Emplois d'été Canada. Les revenus autonomes se font par les inscriptions d'activités et de celles du camp de jour, lors d'ateliers ou de projets ponctuels, à la formation DAFA et dans les locations de salles ou de matériel.

Durant 48 années, notre centre a eu pignon sur rue au 3100 rue Arcand à Montréal, en plein cœur du quartier St-Donat de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, le Centre logeait dans un bâtiment excédentaire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Autrefois une école primaire, puis secondaire, le bâtiment était loué par la Ville de Montréal à la CSDM pour répondre aux besoins de loisir des citoyens. Le Centre gère également l'occupation en soirée des plateaux sportifs des écoles primaires St-Donat, Louis-Dupire et de l'école secondaire Édouard-Montpetit.

Depuis quelques années, la population de notre quartier est forte croissance et on remarque que le quartier est en changement. La clientèle aînée déménage pour intégrer des habitations adaptées à leurs besoins et à leurs services. Notre quartier accueille plusieurs jeunes familles et des nouvelles familles immigrantes. Pour permettre à tous ces enfants de se rendre à une école près de chez eux, la Commission Scolaire de Montréal a dû procéder à la reprise de certaines bâtisses et de locaux (deux dans notre quartier) afin de répondre à leur besoin grandissant.

Le Centre récréatif et communautaire St-Donat est l'une de ces bâtisses qui a été reprise par la CSDM partiellement en 2014 et en complètement en 2017. Actuellement, le bâtiment est toujours vacant mais les locaux reprendront leur vocation initiale : soit l'éducation aux enfants. C'est pour cette raison que le **C.R.C. St-Donat a vécu pendant 5 ans plusieurs scénarios de relocalisation** afin de trouver un nouvel endroit où tenir ses activités et continuer sa mission. **Cette situation a fragilisé le milieu de vie, les citoyens étaient inquiets sur l'offre en loisirs.** Les organismes résidents ont dû eu aussi faire leurs propres recherches pour la survie de leur organisme. **Notre arrondissement a travaillé fort la recherche de locaux et de terrains.**

En mai 2017, après presque 50 années au même endroit, nous avons quitté notre nid d'origine, notre milieu de vie initial, notre lieu d'une grande appartenance. Une page importante de notre histoire s'est tournée par un déménagement et un emménagement dans de nouveaux locaux au Centre commercial Le Domaine.

Nous logeons à cet endroit depuis maintenant deux ans avec les défis et les enjeux qui le composent. Premièrement, nous avons des ajustements pour peaufiner le fonctionnement du centre et le déroulement des activités. Vous comprendrez que l'arrivée d'un centre communautaire dans un centre d'achat est toute une gestion. Nous faisons face à un défi considérable pour l'utilisation de salles d'activités qui sont situées à 400 mètres et au 2^e étage de notre bureau d'accueil. **Nous contrôlons l'accès via une caméra située à l'entrée et une personne à la réception peut débarrer la porte à distance (400 mètres).**

Chaque intervenant, organisme et surveillant utilisant le deuxième étage s'est adapté au fonctionnement des clés et de la sonnerie. C'est aussi un défi que le camp de jour a dû relever. Ils ont trouvé une méthode sécuritaire pour les déplacements avec les enfants du point de service principal et le deuxième étage. Nos spécialistes d'activités et les participants ont également dû s'adapter au nouvel environnement. **Des sondages ont été conçus pour nos spécialistes et un autre pour les participants.** Nous sommes constamment à l'écoute de nos **employés et utilisateurs** afin de connaître leur niveau de satisfaction des nouveaux locaux et de notre offre de service et d'y apporter des améliorations.

L'aménagement des lieux a nécessité **l'achat de plusieurs équipements** pour meubler ce nouveau centre communautaire. Nous avons procédé à l'achat d'un affichage dynamique à l'entrée principale, de plusieurs tables et de chaises, de projecteurs et de toiles, de présentoirs vitrés, d'un système de son, un nouveau système téléphonique, etc. Ce renouvellement de nos équipements était nécessaire. **Nos utilisateurs sont très satisfaits de ces nouvelles acquisitions.**

Malgré nos craintes, la **clientèle que nous avons déjà nous a suivis** dans nos nouveaux locaux, ce dont nous sommes très fiers. Nous avons élaboré une **stratégie de communication** à leur égard afin de les impliquer dans le projet, les faisant notamment participer à un sondage pour nommer nos futures salles, et cela a porté ses fruits. Nous avons connu une **hausse importante des fréquentations** dans l'ensemble de nos activités tant au camp de jour estival (3 à 13 ans) qu'au cours des sessions d'activités de l'automne, de l'hiver et du printemps.

La localisation du nouveau centre a attiré une **nouvelle clientèle**, les utilisateurs du centre commercial, les résidents des Habitations du Domaine, un secteur ayant plus de 740 unités de logement. Nous avons également remarqué un **plus grand nombre de citoyens au centre.** Le CRC est toujours autant en demande, sinon plus ! Nous sommes un point de service diversifié pour les citoyens de notre quartier, ce pour quoi en cours d'année, nous avons **étendu les heures d'ouverture de la réception** afin d'accueillir les citoyens.

Notre réalité actuelle est de composée avec un espace restreint de 15 000 pieds carré, nous avons plusieurs demandes de nouveaux cours ou des ajouts de cours avec des niveaux ou simplement l'ajout d'activités car les cours sont à capacité maximale. Même chose pour notre camp de jour qui est très en demande, les parents de notre quartier doivent se diriger vers d'autres lieux pour avoir une place à leur enfant dans un camp de jour. Les organismes résidents veulent aussi développer des projets ou des événements mais peu de ceux-ci sont réalisables. Les besoins de la communauté sont grands mais nous sommes incapables de répondre adéquatement à toutes ces demandes par faute d'espace. **Le conseil d'administration fait ses représentations auprès de la Ville de Montréal** pour connaître les développements possibles pour un avenir meilleur de notre centre communautaires dans les prochaines années.

Le C.R.C en chiffres...

- le centre communautaire de Mercier-Ouest depuis **23** ans
- un milieu de vie regroupant **2** organismes résidents
- **56 000** personnes qui franchissent annuellement la porte de l'une de nos **4** installations
- une offre de service annuelle répartie sur **3** sessions d'activités de loisir et regroupant **58** activités différentes
- un club de vacances de 8 semaines accueillant **130** enfants par semaine
- **14** grands projets réalisés annuellement
- un budget d'exploitation annuel de **372 000 \$**
- **3** employés permanents, plus de **72** employés contractuels et **40** bénévoles
- un organisme impliqué auprès de **44** partenaires issus de tous les milieux

Le rôle des centres auprès de la Ville et de notre arrondissement

Les centres communautaires tout comme les organismes de loisirs ont toujours été réceptifs et proactifs face aux changements ressentis ou demandés par les citoyens. Tous travaillons afin d'offrir une programmation diversifiée, complémentaire et à l'image de notre quartier. Depuis les dernières années, des changements de procédures, de fonctionnement et d'orientations de la part de l'arrondissement viennent déstabiliser notre travail et alourdir notre charge administrative. Souvent mal amené, mal adapté, mal expliqué et basé sur des documents qui n'ont jamais été actualisés aux besoins présents, les organismes doivent, comme des sous-traitants, se conformer aux exigences de l'arrondissement. **Ne sommes-nous pas partenaires ?**

Les directions d'organismes loisirs de l'arrondissement représentent ensemble plusieurs années d'expertises, de connaissances, de dévouement aux citoyens dans chacun des quartiers. Nous souhaiterions entendre et comprendre les enjeux de la Ville de Montréal. Nous voulons être au cœur des discussions afin d'élaborer ensemble : des solutions, de nouveaux fonctionnements et d'établir des objectifs communs pour l'avenir du sports et du loisir. Nous désirons être mis au courant des orientations futures, être informés convenablement des situations possibles et des changements à venir. **Peut-on davantage collaborer ensemble ?**

Le rôle de la Ville et de notre arrondissement envers les centres et les organismes de loisir

La Ville de Montréal doit être présente, être un conseiller et être complice au développement des centres et des organismes de loisirs. Elle doit fournir des services et des outils pour améliorer la qualité de l'offre en loisir. Nos échanges ne doivent pas servir juste à l'administratif et aux redditions de compte. Nous voulons être consulté et participer à l'élaboration des programmes pour mieux servir la population. Nous voulons aussi donné notre avis sur les orientations et les décisions qui auront des impacts directs sur notre fonctionnement et notre gestion. Nous sommes au premier plan avec la communauté et branchés sur les besoins des citoyens. Nous souhaitons aussi que la Ville de Montréal reconnait les aspects qualitatifs d'un centre ou d'un organisme de loisir et non seulement les aspects quantitatifs. **Comment peut se faire l'évaluation des aspects qualitatifs d'un centre ou d'un organisme de loisirs ?**

Les communications et les relations avec la Ville et de notre arrondissement

De récents changements sont des recommandations du vérificateur général. Il semble ne pas avoir d'arrimage entre les arrondissements et la Ville-Centre. Les politiques de reconnaissance, les demandes de soutien financier, les cadres de références, les grilles tarifaires, etc. ne sont pas appliqués à tous les arrondissements. Certaines modifications auront des impacts directs dans le fonctionnement des milieux de vie et plusieurs ne survivront pas. Par exemple la grille tarifaire, comment une installation gérée par un OSBL peut demander à ceux qui louent des salles le prix exigé par la Ville de Montréal ? Avant cette grille, la population pouvait avoir accès à des salles à prix abordables qui incluait les frais de surveillance. Dorénavant, la Ville de Montréal récoltera les revenus de location au lieu de l'organisme et celui-ci conservera les frais de surveillance. **Croyez-vous un citoyen ou OSBL aura la capacité de payer cette somme ? Et, comment un centre communautaire pourra survivre sans des revenus de location ?**

Les organismes fournissent les documents requis à la Ville sans regard, sans questionnement et parfois dans des délais très serrés. La Ville de Montréal a accès à toutes les informations des organisations : rapports financiers, bilans des activités, plans d'action, rapports d'accident, feuilles de temps, feuilles de fréquentations, formations des employés, programmations d'activités, etc. La circulation de l'information à travers les différents paliers administratifs (DSLDS) et le politique est complexe. Même à travers une même ligne hiérarchique, l'information ne semble pas circuler de façon fluide. On sent parfois une rétention de l'information. **Est-ce possible d'avoir le même partage d'informations et de transparence ?**

Les nombreuses réorganisations au sein de la DSLDS nécessitent constamment une réexplication de nos dossiers, nos réalités, nos besoins, etc. Cela ralentit considérablement notre travail et mine notre relation de confiance et de partenariat. Nous travaillons de prêt avec le personnel de la Ville de Montréal. Nous voudrions davantage un agent de **DÉVELOPPEMENT** qui travaille avec nous, nous guide, nous supporte, etc. Leur travail est souvent dans des suivis, des demandes de documents, aux redditions de compte. Les organismes de loisirs offrent le loisir pour la Ville de Montréal. **Il est primordial d'avoir une relation de collaboration, n'est-ce pas la base de notre partenariat ?**

Le manque de locaux important et l'utilisation des gymnases de la CSDM

Notre Centre a vécu une reprise de la CSDM, nous en connaissons d'autres qui l'ont vécu aussi et certains le vivent présentement. Quel événement manquant, stressant, troublant pour une organisation ! Il y a encore plusieurs centres et des organismes qui sont hébergés dans des locaux de la CSDM. Des reprises de bâtiment se multiplient ces dernières années pour retrouver une vocation scolaire. La situation est toujours inquiétante présentement. Les centres et les organismes de loisirs ont besoin d'un lieu pour offrir leurs services. Il est inconcevable de perdre ou de fragiliser ces milieux de vie et les services qui sont offerts à la communauté. La Ville de Montréal devrait être proactive sur cette réalité marquante et tenter de trouver des solutions durables. **Comment la Ville de Montréal peut-elle aider dans ce dossier ?**

Par ailleurs, nombreux sont les organismes de loisirs qui utilisent les gymnases d'école primaires et secondaire pour l'offre en loisirs. Ceux-ci vivent aussi des contraintes horaires avec les besoins des écoles puisqu'elles ont pour la plupart des services de garde et des activités parascolaires. De plus dans notre arrondissement, une priorité est donnée aux activités jeunesse avant 20h00 dans les installations de la CSDM. Pourtant, nos sondages remis aux participants nous expriment le besoin de faire des activités jeunesse durant la semaine entre 16h00 et 18h00 ou durant la fin de semaine. La clientèle adulte souhaite participer à des activités de loisirs entre 18h00 à 20h00 en premier choix. Les adultes préfèrent se rendre à leur activité avant de retourner à la maison ou pour d'autres, ils ont des obligations familiales (repas, devoirs, soins, etc.). Nous souhaitons avoir accès à plus de locaux, gymnases et salles polyvalentes pour offrir nos services et ce peu importe l'âge de la clientèle. **Peut-on ouvrir les discussions avec les directeurs d'école ? Pourquoi prioriser l'accès à la jeunesse avant 20h00 ? Le loisir n'est-il pour toutes les clientèles ?**

Des pistes d'action possibles et recommandations

Reconnaître que les centres et les organismes de loisirs sont des experts en la matière

Permettre et respecter la pleine autonomie des centres et des organismes de loisirs

Établir des conventions des partenariats avec un soutien financier à la mission

Renforcer les relations en termes de collaboration et de communication

Ajouter les éléments d'une relation de partenariat aux différentes conventions

Ajouter une indexation annuelle du coût de la vie aux conventions des partenaires

Créer une politique de reconnaissance à l'ensemble de la Ville de Montréal

S'assurer que les redditions de comptes soient uniformisées à tous les arrondissements

En conclusion

Nous souhaitons avec cette consultation publique et les éléments énoncés dans ce mémoire soient retenus dans les recommandations de la Commission permanent sur la culture, le patrimoine et les sports afin d'établir « **Une vision commune du loisir** » en tenant compte du partenariat, de la communication, de la confiance des centres et les organismes de loisirs pour mieux desservir les citoyens de notre arrondissement et de toute la Ville de Montréal.

